

INDEPENDANCE DE LA DECISION PALESTINIENNE

de toutes les organisations de fedayins.

Yasser Arafat peut être satisfait du bilan. La quorum nécessaire (2/3 des délégués) a été atteint, donnant au CNP sa "légalité". Mieux, certaines organisations absentes — le FDLP et le PCP — ont fait savoir qu'elles n'accepteraient pas la constitution d'une "OLP-bis" prônée par Damas. Cette emprise d'Abou Ammar sur l'OLP était confirmée par son élection directe pas le CNP (et non par le Comité exécutif) et par le nouveau Comité exécutif, dont la plupart des membres lui sont acquis. Trois sièges ont été réservés pour les organisations absentes, FPLP, FDLP et FCP.

Sur le plan politique aussi, le CNP a entériné les thèses du chef de l'OLP. Sa visite controversée au Caire a été considérée comme un pas sur la voie du rapprochement égypto-palestinien. La coordination avec la Jordanie a été ratifiée, même si le flou demeure concernant "l'initiative commune" proposée par le roi Hussein à l'ouverture du Conseil, et si le plan de Fès reste le fondement de toute action diplomatique de l'OLP.

Enfin, le CNP a prôné le rapprochement avec les forces démocratiques juives qui appuient la lutte du peuple palestinien — et non plus seulement avec celles qui s'opposent au sionisme — ce qui

devrait élargir le champ des convergences avec le camp de la paix israélien.

Il est encore trop tôt pour tirer tous les enseignements de ce CNP ; certains ne seront pas visibles avant plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Ils dépendront des "ouvertures" diplomatiques qui se feront jour durant l'année 1985. Mais on peut déjà affirmer que le 17^e CNP a marqué un échec des tentatives de destruction de l'indépendance palestinienne, des tentatives de rayer les Palestiniens de la carte politique du Proche-Orient.

Alain Gresh

RÉUNION INTERNATIONALE DES ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES SUR LA QUESTION DE LA PALESTINE

Du 20 au 22 août, les Nations-Unies ont organisé à Genève une réunion internationale rassemblant les ONG concernées par la question palestinienne. L'Association France-Palestine y était représentée par M. et Mme Claude Bourdet, Alain Gresh et Jean-François Legrain.

Décidée par l'Assemblée générale de l'ONU le 13 décembre 1983 (résolution 38/58 B), cette réunion s'inscrivait dans la volonté politique exprimée par la grande conférence de l'an dernier (Voir *Pour la Palestine*, n° 4, p. 7) de coordonner l'action de nos diverses associations. 98 ONG et 26 personnalités ont participé à cette réunion, ainsi qu'une délégation de l'OLP, présidée par M. Labib Terzi, son représentant permanent à l'ONU, et certains gouvernements présents comme observateurs. Parmi les personnalités, on remarquait des Juifs et des Israéliens



liens du camp de la paix, des Palestiniens d'Israël et des territoires occupés, et divers élus occidentaux ou responsables arabes. Mgr Capucci, archevêque expulsé de Jérusalem, et Chafik Al-Hout, représentant de l'OLP à Beyrouth, ont réexprimé avec force le droit du peuple palestinien à créer un État sur sa terre occupée et son soutien aux Nations-Unies. Une résolution en 15 points a été adoptée en fin de réunion, prenant principalement les décisions suivantes :

— soutien aux Nations-Unies et application de toutes ses résolutions au sujet de la question de Palestine.

— création d'un comité de coordination provisoire des ONG (une réunion de ce comité a déjà eu lieu à Genève les 3 et 4 novembre ; il comprend une quinzaine de représentants des diverses régions ; Alain Gresh représente les ONG françaises. Ce comité devrait établir un répertoire des multiples ONG concernées par la Palestine à travers le monde et mettre sur pied une coordination permanente).

— donner le plus grand retentissement à la journée internationale de la Palestine, le 29 novembre.

— organiser entre les 29 novembre 84 et 85 une campagne de signatures de tous les peuples du monde pour soutenir la convocation d'une Conférence internationale de paix (page ci-contre).

— favoriser la création d'une coordination des ONG de la CEE. ■